

COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du jeudi 13 avril 2023

Date de la convocation: 06/04/2023

Membres en exercice : 13 *L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20 h 30*

Présents : 7
Présents : Patrick BURATTO, Robert CINQ, Aurélien GOULIGNAC, Angélique LALLOT, Karine PHALIPPOU, Bruno PUTTO, Robert ROUFFIAC

Votants: 7

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0
Représenté(s):

Excusé(s): Véronique CHERBOURG, Aymeric GUIPAUD

Secrétaire de séance: Angélique LALLOT
Absent(s): Lydie DE ARRIBA, Nicolas PIC, Nathalie PLOUVIEZ, Michel SOULET

Objet: Vote du montant des subventions alloué aux associations - DE_2023_012

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal délibère chaque année pour les subventions alloués aux associations.

Afin de ne pas avoir de conflit d'intérêt, toute personne ayant un lien direct avec un bureau associatif ne doit pas prendre part au vote.

La commune décide en commission des montants alloués aux associations après avoir étudié les dossiers déposés par ces dernières.

M. la Maire propose à l'assemblée d'attribuer les montants de subventions ci-dessous :

ASSOCIATIONS		Élu ne prenant pas part au vote	Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
ADMR	200,00		7	7	0	
Âge d'Or	180,00		7	7	0	
Amicale des sapeurs-pompiers	50,00		7	7	0	
Amicale Loisir Pétanque Puybegon	500,00		7	7	0	
Anciens Combattants	50,00		7	7	0	
Association laïque du RPI	200,00		7	7	0	
Croix rouge	50,00		7	7	0	
Cultures et loisirs	1200,00		7	7	0	
Foot Briatexte	140,00		7	7	0	
Gym Briatexte	300,00		7	7	0	
La Souris Puybegonnaise	290,00	Robert CINQ	6	6	0	
Les clochers	600,00	Patrick BURATTO	6	6	0	
Pieds Begon	500,00		7	7	0	

Association Don d'orgnes	240,00		7	7	0	
-----------------------------	--------	--	---	---	---	--

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver ces votes.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,
Angélique LALLOT

